

TARIFS DE L'OFFICE NOTARIAL

LISTES DES ACTES/SERVICES

TARIF (TTC)

NEGOCIATION IMMOBILIERE :

Fraction du prix de vente

Honoraires de négociation TTC

De 1€ à 40 000 €

6,5% avec un minimum
de 2 400 € TTC

De 40 001 € à 100 000 €

5,75%

De 100 001 € à 200 000 €

5.25%

Au-delà de 200 000 €

5%

Barème progressif par tranches cumulées : chaque taux s'applique uniquement à la fraction du prix de vente comprise dans la tranche correspondante. Les honoraires calculés pour chaque tranche sont ensuite cumulés.

IMMOBILIER & AFFAIRES

Estimation* d'un bien immobilier

180,00 €

Forfait estimations* de deux biens immobiliers

250,00 €

Estimation* de biens immobiliers supplémentaires dans le cadre de la même mission (en sus du forfait estimations de deux biens immobiliers)

70,00 €

**Les honoraires d'estimation seront intégralement déduits des honoraires de négociation en cas de signature d'un mandat de négociation avec l'office notarial et de conclusion de la vente avec un acquéreur présenté par l'office.*

Honoraires de rédaction d'une promesse de vente (en ce non compris le droit d'enregistrement de 125,00 euros)

360,00 €

Réquisition purge DPU/SAFER dans le cadre d'une vente directe (par nombre de vendeurs avec un maximum de 150,00 euros TTC)

50,00 €

Attestation pour obtention d'un prêt

60,00 €

Attestation non concomitante à un acte

60,00 €

Rédaction d'un ordre irrévocable

60,00 €

Règlement d'un créancier non hypothécaire à la demande du client	90,00 €
Honoraires de rédaction d'un protocole sous seing privé	à partir de 250,00 €
Calcul de plus-value non concomitant à un acte	80,00 €
Acte de substitution sous seing privé (sauf si l'office notarial est chargé de constituer la société qui se substitue)	150,00 €
Procès-verbal d'assemblée générale des associés en dehors de la constitution de la société, modification des statuts ou dissolution de la société	250,00 €
Constitution ou dissolution de société (en ce non compris les frais de publication d'une annonce légale et les formalités auprès du guichet unique)	1 500,00 €
Cession de parts sociales (en ce non compris les frais de publication d'une annonce légale et les formalités auprès du guichet unique)	2.5% du prix de cession global avec un minimum de 1 200 €
Modifications des statuts (en ce non compris les frais de publication d'une annonce légale et les formalités auprès du guichet unique)	1 200,00 €

FAMILLE & SUCCESSION

Contrat de mariage (hors apport)	350,00 €
PACS	350,00 €
Attestation en vue d'une demande de désolidarisation	60,00 €
Donation entre époux (pour les deux actes, comprenant l'inscription au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés)	390,00 €
Convention de quasi-usufruit	450,00 €
Testament authentique (comprenant l'inscription au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés)	290,00 €
Testament olographe (comprenant l'inscription au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés):	
- pour une personne (conseil, modèle et dépôt)	150,00 €
- pour un couple (conseil, modèle et dépôt)	280,00 €
- simple dépôt et enregistrement au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés	50,00 €

Acte complémentaire au procès-verbal de dépôt et de description du testament olographe, relatif au contrôle de la saisine du légataire universel	250,00 €
Acte constatant l'absence d'opposition à l'exercice des droits du légataire universel	250,00 €
Établissement de formulaires et envoi d'une formalité de renonciation à succession (par formulaire)	180,00 €
Règlement de factures pour le compte de la succession, par facture, et quel qu'en soit le montant	30,00 €
Gestion et résiliation d'abonnements, par abonnement	42,00 €
Tout déplacement à l'extérieur de l'office notarial (frais de déplacement et débours en sus)	120,00 €
Toute démarche particulière, notamment en vue du déblocage de contrats d'assurance-vie hors succession ou au titre d'activités particulières de gestion d'indivision successorale	3,6% des sommes concernées
Rendez-vous de conciliation entre héritiers. Si un accord est trouvé et un acte de partage signé pour le concrétiser, l'honoraire appelé de transaction sera alors égal au même montant que l'émolument fixé par la loi pour un tel acte, et s'y ajoutera. Il se substituera à l'honoraire ci-dessus prévu.	à partir de 300,00 €
Encaissement des loyers, fermages ou indemnité d'occupation pendant le temps du règlement de la succession	7% du montant hors taxe du fermage ou loyer
<u>Dossier sans déclaration de succession ou sans acte d'attestation immobilière :</u>	
Établissement de la dévolution successorale en dehors d'un acte de notoriété	250,00 €
Déblocage et encaissement des comptes pour la répartition entre héritiers	120,00 €
Démarches accomplies par le notaire pour établir la consistance de l'actif et du passif de succession	300,00 €
<u>CONSULTATIONS & AUTRES SERVICES</u>	
Consultation écrite – question ponctuelle	150,00 €
Consultation écrite nécessitant une analyse approfondie ou des recherches particulières	sur devis avec un minimum de 400,00 €

Traitement d'un dossier comportant un élément d'extranéité nécessitant une analyse juridique particulière, notamment la détermination de la loi applicable, l'analyse de documents ou situations juridiques à l'étranger et/ou l'établissement de documents ou projets d'actes en langue anglaise	à partir de 450,00 €
Analyse patrimoniale internationale (analyse de la situation et des éléments d'extranéité, détermination des règles et lois applicables, analyse des conséquences patrimoniales et successorales et préconisations - hors situations nécessitant des recherches ou diligences particulières, sur devis préalable)	800,00 €
Procuration	96,00 €
Procuration avec traduction en langue anglaise	300,00 €
Demande de copies d'actes :	
- Honoraires de frais de recherche	40,00 €
- Honoraires de frais de copie d'acte à la page	0,36 €
Établissement et envoi d'une déclaration de revenus aux impôts :	
- sans feuillet complémentaire	150,00 €
- avec feuillet complémentaire	250,00 €